

La nécessité de renforcer les services de première ligne

Question écrite du 20/09/2022

de FREDERIC André

à HENRY Philippe, Ministre du Climat, de l'Energie, de la Mobilité et des Infrastructures

Il est inutile de rappeler à Monsieur le Ministre que la précarité énergétique a atteint une dimension alarmante dans le contexte actuel. C'est d'ailleurs ce que confirme le dernier baromètre de la Fondation Roi Baudouin.

Compte tenu de la situation exceptionnelle que nous traversons, il va falloir combiner un ensemble de mesures urgentes et structurelles pour endiguer l'enlisement des ménages dans la précarité énergétique.

Nous constatons aujourd'hui qu'avoir un revenu du travail ou appartenir à la classe moyenne ne protège plus de la précarité énergétique. Nous craignons dès lors que ce fléau ne s'amplifie davantage.

Au-delà des mesures déjà initiées, il faudra impérativement renforcer l'accompagnement sur le terrain et articuler davantage le travail des services existants.

Il conviendra également de mettre en place davantage de campagnes d'information et de sensibilisation relatives aux primes existantes et accompagner plus particulièrement les ménages à bas revenus.

Monsieur le Ministre compte-t-il renforcer les moyens humains et matériels des acteurs de première ligne ? Je pense entre autres aux "guichets énergie", mais aussi au "service énergie info Wallonie".

Compte-t-il accentuer la présence des "tuteurs énergie", mais également d'étendre leurs missions afin qu'un meilleur accompagnement puisse se faire ?

Réponse du 13/10/2022

de HENRY Philippe

Je partage les constats de l'honorable membre sur la situation et la nécessité de prévoir des mesures à court et moyen terme, des mesures ponctuelles et des mesures structurelles. Le renforcement des acteurs de première ligne constitue un levier d'action fondamental. Je présenterai au Gouvernement, d'ici le début du mois d'octobre, une proposition pour ce faire. La question des tuteurs énergie devra être abordée avec la Ministre Morreale, qui est compétente en matière d'action sociale.

Un renforcement du service Énergie Info Wallonie a été décidé par le Gouvernement au mois de juin, pour un montant de 300 000 euros - ce montant permet de pratiquement doubler le montant initialement prévu pour la subvention de cette année. Nous devons encore analyser la situation avec le service pour la subvention 2023.

Plus largement, le réseau des 15 Guichets de l'Énergie est à disposition de tout citoyen pour l'éclairer sur toute question en rapport avec les économies d'énergie.

De plus, depuis début de cette année, cinq plateformes de rénovation locales effectuent des démarches proactives auprès des ménages, sur le territoire que chacune d'elles couvre, pour les inciter et leur faciliter le travail de réalisation d'un chantier de rénovation énergétique. Il est clair que ces

premières lignes restent insuffisantes au regard du défi, tant à court terme qu'à long terme. Augmenter structurellement ces mécanismes est, de mon point de vue, une nécessité.

Plusieurs travaux sont en cours pour définir les contours des renforcements nécessaires, en s'inspirant notamment des exemples réussis dans les pays qui nous entourent.

C'est important : il ne suffit pas d'augmenter la quantité du service, il faut également trouver qualitativement la ou les formes qui seront les plus efficaces pour aider les ménages et qui soient efficientes pour les finances publiques.

De plus, une campagne d'information sur les aides existantes sera lancée sous peu.